PERCEPTION DES RISQUES ET DE LA SÉCURITÉ

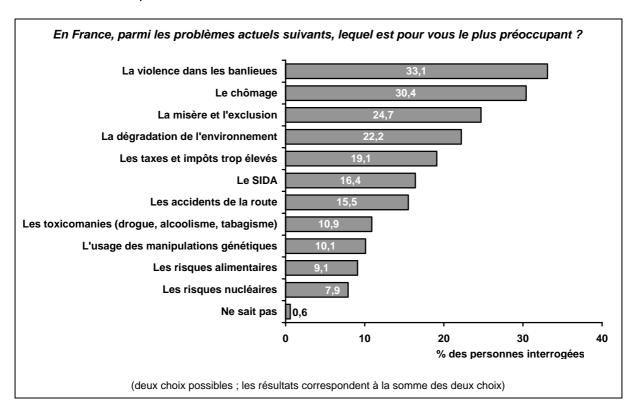
BAROMÈTRE IPSN OCTOBRE 2000

SYNTHÈSE

LES SUJETS DE PRÉOCCUPATION

Pour la première fois dans le baromètre IPSN, le chômage n'est pas la préoccupation première des Français. Cette année la violence dans les banlieues devient le principal sujet de préoccupation (33% des personnes interrogées). Chômage en baisse et optimisme économique expliquent vraisemblablement le net recul en un an de la perception du chômage (de 54% en 1999 à 30% en 2000). D'autres enquêtes confortent ce résultat ; par exemple le baromètre "Démoscopie-Les Echos" montre que "la balance entre optimistes et pessimistes quant au risque de chômage est désormais positive" (Les Echos, 13/11/2000).

Malgré leur actualité, les risques alimentaires viennent très en retrait. Il est vrai que le sondage s'est déroulé dans la seconde quinzaine d'octobre, alors que la crise médiatique s'est nettement amplifiée au début novembre.



Parmi les problèmes jugés préoccupants pour l'environnement, la pollution de l'air dans les agglomérations (31% des personnes interrogées), la pollution des milieux aquatiques et le réchauffement de l'atmosphère (30%) viennent en tête.

L'IMAGE DE LA SCIENCE ET DES EXPERTS SCIENTIFIQUES

L'idée que la science crée plus de risques qu'elle n'en supprime est une opinion largement partagée (45% des personnes interrogées) et l'application du principe de précaution est presque unanimement approuvée (88%).

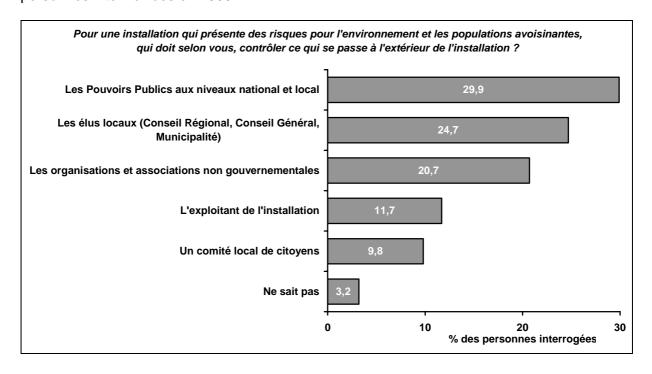
Il existe cependant une bonne image de la science et des experts. Ainsi, 57% des personnes interrogées font aujourd'hui plus confiance à la science qu'il y a une dizaine d'années, 53% regrettent que "les décideurs politiques ne s'appuient pas assez sur les experts scientifiques". Autre opinion intéressante : 68% estiment "normal que les experts scientifiques aient des avis différents".

La compétence technique est la première qualité que l'on attend d'un expert scientifique (citée par 84% des personnes interrogées) suivie par l'indépendance de jugement (citée par 54%).

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS POUR L'ENVIRONNEMENT

Contrôle des installations

Concernant les installations qui présentent des risques pour l'environnement et les populations avoisinantes, il revient d'abord aux Pouvoirs Publics (30%) et aux élus locaux (25%) de contrôler ce qui se passe à l'extérieur des installations. Le contrôle par des élus locaux est une option en nette progression ; il n'était en effet cité que par 14% des personnes interviewées en 1999.



Acceptabilité des installations

Une façon d'aborder la question de l'acceptabilité des installations est de demander aux gens s'ils seraient prêts à vivre près d'une installation qu'ils jugent à risque. C'est la proximité d'une centrale nucléaire qui reste la plus souvent tolérée, par 26% des interviewés (contre 21% en 1998), alors qu'ils ne sont que 10% à envisager de vivre près d'une décharge d'ordures ménagères ou d'une installation chimique, 9% près d'un aéroport, 8% près d'un site de déchets radioactifs et 6% près d'un site de déchets chimiques.

Opinions sur les catastrophes

Parmi les catastrophes naturelles, les inondations (27% des réponses exprimées), les incendies de forêt (20% des réponses exprimées) et les tempêtes (14% des réponses exprimées) sont, pour le public, prioritaires en ce qui concerne l'amélioration de la

prévention et de la protection des populations. S'agissant des risques technologiques, les sites de stockage de déchets radioactifs (24%) et les centrales nucléaires (21%) sont le plus souvent cités comme susceptibles de donner lieu à un accident grave ou une catastrophe, viennent ensuite le transport de matières dangereuses et les installations chimiques.

Parmi les événements catastrophiques des dernières années, l'accident de Tchernobyl demeure pour le grand public l'accident le plus effrayant (cité en premier par 47% des interviewés et en second par 18%) suivi de la récente marée noire de l'Erika (en premier par 13% et en second par 30%).

LE RADON DANS L'HABITAT

Le radon reste très largement méconnu : 74% des Français (78% en décembre 95) ne connaissent pas les risques liés au radon. Chez ceux connaissant ces risques, un individu sur quatre seulement se sent concerné.

Poser un dosimètre dans son logement est cependant accepté par 66% des Français et refusé par 28%, alors qu'en décembre 1995, 51% des personnes interrogées refusaient la pose. Dans le même sens, 58% des interviewés en 2000 sont intéressés de connaître la concentration en radon dans leur habitation. Confrontés à une concentration élevée en radon qu'il s'agit de réduire, la ventilation des pièces est la mesure la plus souvent retenue (43%) avant la réalisation des travaux (34%), 12% des individus déclarant ne rien vouloir faire.

Pour s'informer sur le risque radon dans l'habitat, les individus se tourneraient en priorité vers leurs médecins (22%) puis vers des organismes comme l'IPSN (15%) et l'OPRI (13%), les services de santé de la mairie ou du département (12%) ne venant qu'ensuite.

OPINIONS SUR LES ACTIVITES NUCLEAIRES

Compétence et crédibilité des intervenants

Au premier rang de la compétence technique apparaissent le CNRS (pour 83% des personnes interrogées) et EDF (82%), puis viennent en deuxième rang l'IPSN (74%), le CEA (74%) et la COGEMA (70%). Les organismes de contrôle de l'Etat (DSIN, etc.), l'ANDRA et l'OPRI arrivent en troisième rang avec plus de 60% de jugements positifs. Les associations (écologistes, de consommateurs) recueillent sur ce critère moins de 50% de jugements positifs. Le CNRS, l'IPSN, le CEA et l'OPRI sont en léger recul (-4 points) par rapport à 1999 alors qu'EDF progresse de 2 points.

A la question "Les sources d'information suivantes vous disent-elles la vérité sur le nucléaire en France?", les meilleurs scores sont obtenus par les associations de consommateurs (55%) et le CNRS (53%) suivis par les associations écologistes (51%), les médecins (50%), et l'Académie des Sciences (46%). Les organismes d'experts internationaux (44%), l'IPSN (42%) et l'OPRI (39%) viennent ensuite. Les principaux opérateurs (CEA, EDF, ANDRA et COGEMA) recueillent sur ce critère moins de 40% de jugements positifs.

D'une façon générale, la hiérarchie reste identique à celle de 1999, même si l'on observe un net recul pour tous les acteurs situés en tête du classement.

Contrôle des activités nucléaires

A la question "Selon vous, qui doit décider de la politique en France dans le domaine de l'énergie nucléaire?", 33% des Français répondent l'Union Européenne et 30% le gouvernement; l'administration et les députés sont cités respectivement par 12% et 9% des personnes interrogées. L'Union Européenne n'était pas présente dans les questionnaires des précédents baromètres. Ce résultat est à mettre en relation avec des analyses menées par ailleurs (cf. Cesem-Opinion) qui soulignent que l'Union Européenne à travers ses institutions est un acteur assez bien reconnu par les opinions publiques dans le domaine de

l'environnement. La prochaine passation du Baromètre permettra de confirmer ou infirmer ce résultat.

Image du nucléaire en 2000

L'indépendance énergétique est toujours le premier argument choisi dans une liste de cinq arguments favorables au nucléaire, avec 37% d'adhésion. Cet argument est en hausse par rapport aux deux dernières années où il n'était cité alors que par seulement 30% des personnes interrogées. Comme en 1999, le moindre coût du kilowatt/heure vient en second et son score reste en hausse par rapport à celui du début des années 1990 (25% en 1999 et en 2000 contre 15% en 1992).

L'accident de Tchernobyl (49%) et les déchets nucléaires (36%) sont de loin les premiers arguments cités contre le nucléaire. L'argument des déchets est en léger recul par rapport à 1999 (-4 points), tandis que l'argument de l'accident de Tchernobyl est en nette hausse par rapport à 1999 (+10 points).

Même si l'énergie nucléaire reste perçue comme un choix réaliste parmi les principales sources d'énergie par 60% des Français, 62% d'entre eux pensent que "la réduction du nombre de centrales nucléaires en Europe est une bonne chose" et 73% estiment qu'il faut aider les pays de l'Est à améliorer leurs centrales nucléaires. Enfin, 37% des personnes interrogées pensent que les mesures de contrôle de la radioactivité ne sont pas satisfaisantes en France et 47% ne se sentent pas bien protégées contre les risques des installations nucléaires.

Accident nucléaire et contre-mesures

Un accident aussi grave que celui de la centrale nucléaire de Tchernobyl est jugé possible en France par 47% des Français (55% en 1999) et impossible pour 48% (37% en 1999). Dans l'éventualité d'un accident nucléaire en France, une majorité (58%) estime que les autorités françaises ne seraient pas capables d'assurer la protection des populations, tout comme d'ailleurs en 1996 où ils étaient déjà 56%.

La moitié des personnes interrogées connaissent l'existence d'un plan pour assurer la protection des populations environnantes en cas d'accident nucléaire. Toutefois, la qualité de l'information reçue jusqu'à présent sur les risques des installations nucléaires est jugée médiocre par 45% des interviewés. "Que faire dans l'immédiat" et "que faire les jours suivants" seraient les informations souhaitées prioritairement par les Français, en cas d'accident.

Les mesures proposées par les autorités en cas d'accident nucléaire telles qu'absorber un comprimé d'iode stable, changer ses habitudes alimentaires, être évacué quelques jours seraient acceptées par une majorité, même si c'est le plus souvent par obligation que par conviction de leur efficacité.

La distribution de pastilles d'iode stable réalisée en 2000 à l'initiative du Ministère de la Santé est connue de 53% des Français (contre 42% en 1996). On peut souligner que cette décision est largement approuvée en 2000 (78% contre 63% en 1996) et que plus de la moitié des personnes interrogées (elles étaient seulement 37% en 1996) souhaitent avoir des pastilles d'iode chez elles. Mais seulement 19% d'entre elles savent où s'en procurer... L'efficacité des pastilles d'iode stable est diversement perçue : 44% ne savent pas à quoi cela sert, 16% des personnes pensent que la pastille d'iode protège efficacement en cas d'accident nucléaire et 47% savent que la pastille d'iode protège contre le cancer de la thyroïde.

L'enquête du Baromètre IPSN d'Octobre 2000, confiée à l'institut BVA a été effectuée sur le terrain du 16 au 31 octobre 2000, au moyen d'une "enquête spécifique", en face à face, auprès d'un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, suivant la méthode des strates (habitat x région) et des quotas (sexe, âge de la personne interrogée et catégorie socioprofessionnelle).